MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
I.S.S.N. : 0758-2374
DLP 31-3-88031610

Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE
BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CÉDEX
ABONNEMENT ANNUEL : 150 F Régisseur Recettes D.R.A.F. CCP DIJON 3500 28 0
☎ 80.22.19.38 EDITION GRANDES CULTURES



Bulletin n° 5 - 29 mars 1988

COLZA
Méligèthes : *Début du vol - Surveiller vos parcelles*
Cylindrosporiose : *Traitement souvent justifié sur Jet Neuf*
CEREALES
Piétin-verse : *Surveiller les parcelles en avance*
MAIS : *Dépliant protection des cultures*

COLZA

Nette évolution de la végétation depuis le bulletin précédent.

Un très grand étalement des stades est noté :

de C2/D1 : (allongement de la tige - boutons accolés encore cachés par les feuilles) Situations de plateaux et situation de plaine avec Jet Neuf et Darmor

à D2/E : (Bouton floraux visibles - commencent à se séparer) Situations de plaine avec Bienvenu.

CHARANCONS DE LA TIGE - MELIGETHES

GENERALITES SUR LES MELIGETHES :

L'observation en culture et l'identification de ces insectes est facile à réaliser.

Les conditions d'intervention sont les suivantes :
- Le piégeage à l'aide des cuvettes jaunes indique l'arrivée des insectes sur la parcelle.
- **Les seuils d'intervention : stades D1/D2 = 1 méligèthe/plante**
  stades E/F1 = 2-3 méligèthes/plante

SITUATION :

- Charançons de la tige : captures irrégulières, peu fréquentes, excepté dans la partie Ouest de la Saône-et-Loire (Bourbon Lancy - Marcigny)
- Méligèthes : des captures lors des journées ensoleillées du 20 au 23 mars. De nombreuses parcelles sont ou seront très prochainement au début du stade sensible (D1)

PRECONISATIONS :
- Charançons de la tige :
  - Situations tardives où l'allongement de la tige est peu marqué : (de l'ordre de 5 cm) traitement insecticide dès que possible
  - Autres situations : Il est trop tard. Des piqûres de pontes sont fréquemment notées depuis 10-15 jours, suite aux vols du 15 au 25 février et du 10 au 15 mars.
- Méligèthes : Surveiller et intervenir dès que le seuil est atteint
  - Dans la pratique de nombreuses parcelles ne sont plus protégées contre les insectes ; absence d'insecticide ou traitement fait avant le 15/03 (à cette période la rémanence des pyréthrinoïdes est de l'ordre de 15 jours).

P.154

Imprimerie de la Station BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ - Directeur Gérant : J. SONDEY N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1700 AD

. Pour le choix des produits se reporter à la fiche couleur jointe au bulletin en début de campagne. Dans le cas d'un traitement visant à la fois les méligèthes et le charançon, utiliser la dose d'insecticide conseillée contre le charançon.

—— CYLINDROSPORIOSE - PSEUDOCERCOSPORELLA

SITUATION :

Confirmation des semaines précédentes :

- présence faible de Pseudocercosporella
- forte présence de cylindrosporiose sur Jet Neuf et applications fongicides fréquentes.

PRECONISATION :

Sur la variété Jet Neuf : Uniquement dans les parcelles pas encore protégées, et en présence de symptômes, intervenir avec un fongicide (de préférence une spécialité à base de carbendazime)
Association possible avec un insecticide.

Sur les variétés Darmor - Bienvenu : Traitement fongicide déconseillé.

POIS

Tout début des levées - Dans de nombreuses situations, les lignes de semis commencent à être visibles.

—— DESHERBAGE

. LE POINT SUR L'UTILISATION DE SPECIALITES A BASE DE DINOSEBE, ET DU BENTAZONE (BASAGRAN)

Elles constituent une part importante des produits utilisés pour le désherbage en post-levée des cultures de pois de printemps.
Compte tenu de l'arrêt de fabrication d'Aretit et Phénotan, très utilisés jusqu'alors dans la pratique, de nouvelles spécialités vont être employées.

► Caractéristiques - conditions d'emploi des spécialités à base de dinosèbe :

- Le dinosèbe est un colorant nitré, qui agit par contact sur les jeunes plantules présentes lors du traitement.
- Il existe sous la forme d'ester acétique, de sel d'amine, de sel d'ammonium, dont les conditions d'emploi sont :

	ESTER ACETIQUE	SEL D'AMINE	SEL D'AMMONIUM
PRINCIPALES SPECIALITES COMMERCIALES	ARETIT 3,0 l. PHENOTAN 3,0 l.	PERSEVTOX 3,0 l	DINUGEC S 6,0 l. TRIBUSAN 5,0 l.
SELECTIVITE	LA MEILLEURE	BONNE mais INFERIEURE à l'ester acétique	BONNE mais INFERIEURE à l'ester acétique
TEMPERATURES	8 à 25°C	10 à 25°C	15 à 25°C
PLUIES : Délai après traitement	Plus de 4 h	Plus de 6 h	Plus de 24 h

En plus de ces conditions, une hygrométrie élevée de l'air est favorable à une bonne efficacité (traitement en fin de journée).

► Utilisations des spécialités à base de dinosèbe et du Basagran :

- Comme indiqué dans le dépliant, les premières applications de ces spécialités aux doses d'homologation (doses fortes) se font :

  . à partir du stade 2 feuilles du pois : pour les produits à base de dinosèbe
  . à partir du stade 3-4 feuilles du pois : pour le Basagran.

.../..

EDITION 1988

PROTECTION DU MAÏS

lutte contre les mauvaises herbes

Ministère de l'Agriculture
Service de la Protection des Végétaux
175, rue du Chevaleret, 75013 Paris, Tél. 45.84.13.13

Association Générale des Producteurs de Maïs
122, boulevard Tourasse, 64000 Pau, Tél. 59.30.69.77

Avec la collaboration de l'ACTA et de l'INRA





P55

Désherbage avant la levée du maïs

La dose de produit à appliquer varie selon la teneur en matière organique du sol. Pour les produits appliqués en post-semis, l'efficacité du traitement ne sera bonne que si la pluviométrie est suffisante.

Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Epoque de traitement: pré-semis	Epoque de traitement: post-semis pré-levée	Efficacité sur les graminées estivales: panics	sétaire	digitaire	Efficacité sur dicot. sensibles à l'atrazine	Action secondaire sur dicotylédones résistantes aux triazines: amaranthe	morelle	chénopode	renouées	Observations
Alachlore	**Lasso 15 granulé** **Lasso** (1)	17 à 30 kg 4 à 7 l.											(1) ajouter de l'atrazine à sa dose habituelle pour détruire les dicotylédones. (2) inefficace si plus de 5% de matière organique. (3) freine le développement sur productions de semences. (4) incorporer profondément le jour du traitement. Efficacité liée à la qualité de l'incorporation. (5) risque de phytotoxicité particulièrement en sol caillouteux, filtrant et semis mal recouvert.
Alachlore + Atrazine	**Lasso GD liquide** **Lasso GD**	6 à 10 l. 25 à 40 kg											
Atrazine	***Nombreux***	1000/1500 g m.a.											
Atrazine + Cyanazine	**Bellater extra fluide** (2)	3 à 7 l.											
Butraline + Atrazine	**Amexine p.m.** (2) (5)	5 à 6 kg										●	
EPTC	**Capsolane** (1) (3) (4)	8 à 14 l.											
Métolachlor	**Duelor** (1)	2 à 3 l.											
Métolachlor + Atrazine	**Primextra autosuspensible** **Primextra 15 microsec**	4,5 à 10 l. 15 à 33 kg											
Simazine + Atrazine	***Nombreux*** (2)	3 à 7 l.											
Pendiméthalin + Atrazine	**Tazastomp C** (2) (3) (5)	4 à 5 kg											

Désherbage après la levée

Complément nécessaire à un traitement de pré-levée.

• Dicotylédones résistantes aux triazines

Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Stade du maïs à ne pas dépasser	Efficacité sur adventices résistantes et stade optimum des adventices: Morelle	Chenopode	Amaranthe	Renouée
Bentazone + huile	**Basagran + huile** (1)	3 l. + huile	aucun	1 à 5 f.	1 à 5 f.	1 à 5 f.	1 à 4 f.
Bentazone + atrazine	**Laddok**	4 l.	aucun	1 à 5 f.	1 à 5 f.	1 à 5 f.	1 à 4 f.
Bromophénoxime	**Dicoprime**	2 l.	8 f.	1 à 5 f.	1 à 5 f.		1 à 3 f.
Bromoxynil ester	**Buctril** (2)	1,5 l.	6 f.	1 à 8 f.	1 à 8 f.		1 à 5 f.
Bromoxynil phénol	***Nombreux*** (3)	2,4 l.	6 f.	1 à 8 f.	1 à 8 f.	1 à 5 f.	1 à 5 f.
Dinoterbe	**Herbogil** (4)	3 l.	4 f.	1 à 5 f.	1 à 5 f.		1 à 3 f.
Pyridate	**Lentagran EC ou PM**	2 l. ou 2 kg	aucun	1 à 12 f.	1 à 8 f.	1 à 10 f.	
Pyridate + Clopyralid	**Pyron**	1,5 l.	aucun	1 à 12 f.	1 à 8 f.	1 à 10 f.	

(1) Dose huile voir préconisation fabricant — (2) Ne pas dépasser 1 l/ha avant le stade 4 f du maïs — (3) Utilisable jusqu'à 8 feuilles du maïs sur variétés tardives et par temps "poussant" — (4) Utilisable à 6 l/ha, associé à la dose habituelle d'atrazine en post-semis, pré-levée du maïs dans les régions à printemps pluvieux sur chénopode et morelle.

• Graminées estivales mal contrôlées en pré-levée

	Traitement en plein
Levée à 5 feuilles du maïs	- *Atrazine + huile* (4 l. + 5 l.) Peu efficace sur digitaires - *Atrazine + lentagran* (2 l. + 2 kg) sur graminées au stade 2 feuilles - *Atrazine + pyron* (2 l. + 1,5 l.)
	Traitement en dirigé
40 à 50 cm du maïs (a)	- *Amétryne + huile* (2,5 l. + 5 l.) - *Terbutryne + huile* (4 l. + 5 l.) - *Paraquat* (3 l.)

(a) Seul recours en cas de graminées résistantes aux triazines.

• Plantes vivaces

Matière active	Produit commercial	sélectivité	Dose P.C./ha et stade d'application	Adventices	Observations
Atrazine + huile	***Nombreux***		4 l. + 5 l. levée à 5 f. du maïs	Chiendent rampant	(1) Traitement en dirigé uniquement (2) En cas de fortes infestations ou de levée précoce des liserons, traiter en plein au stade 4 f. du maïs à 250 g m.a. (ni atrazine ni huile ou autre produit). Ce produit peut provoquer de gros dégâts sur le maïs (printemps trop froid, trop chaud).
Clopyralid + huile	**Lontrel SF100 + huile**		1,5 l. + 3 l. post levée des adventices	Chardon, laiteron, renouées	
Dicamba	**Banvel 4 S** (1) (2)		0.6 l. levée à 6 f. du maïs	Liseron, chardon	
2,4-D	***Nombreux*** (1) (2)		0.7 l. à 1 l. de m.a./ha	Liseron, chardon	

Légende générale : bon · moyen · insuffisant · traitement possible · ● manque d'information · ou · irrégulier

EDITION 1988

PROTECTION DU MAÏS

lutte contre les ravageurs

Ministère de l'Agriculture
Service de la Protection des Végétaux
175, rue du Chevaleret, 75013 Paris, Tél. 45.84.13.13

Association Générale des Producteurs de Maïs
122, boulevard Tourasse, 64000 Pau, Tél. 59.30.69.77

Avec la collaboration de l'ACTA et de l'INRA





Désinfection du sol

Matière active	Dose P.C par ha	Produit commercial	Taupins	Scutigerelles	Oscinie	Observations
		EN PLEIN				
Lindane (1)	1,5 kg m.a.	***Nombreux***				8-10 j. avant le semis
Chlorpyriphos-éthyl + Lindane (1)	5 kg	**Kregan Lorsban L 16**				pré-semis incorporé
Lindane + diazinon (1)	8 l.	**Iulex**		●		
Parathion éthyl	600 g m.a.	***Nombreux***				
		EN LOCALISATION				
Aldicarbe + Lindane	15 kg	**Témik M**				Autorisé sur nématodes
Bendiocarbe (2)	10 kg	**Garvox 3 G**				
Benfuracarbe (2)	12 kg	**Oncol 5 G**				
Carbofuran (2)	12 kg	**Curater-Delex**				
Carbofuran + Isophenphos (2)	12 kg	**Carma**	★	●	●	
Carbosulfan (2)	7,5 kg	**Marshal fort**	★			
Chlorméphos	6 kg	**Dotan**				
Chlorpyriphos-éthyl	10 kg	**Dursban 5 G**				
Fonofos	7 kg	**Dyfonate 5 G**				
Fonofos + Lindane	6 kg	**Folane**		★		
Furathiocarbe (2)	12 kg	**Deltanet**				
Phoxime	12 kg	**Volaton 5**				
Terbuphos	8 kg	**Counter plus**				
Terbuphos + phorate	12 kg	**Dispell**	●	●	●	Autorisé sur nématodes

(1) très bonne efficacité sur taupins.
(2) Carbamate : risque d'efficacité insuffisante dans les monocultures de maïs avec utilisation répétée de carbamates sur sols acides et riches en matière organique

Noctuelles terricoles

- **Pulvérisation :** au crépuscule avec au moins 800 l. d'eau/ha.
- **Appâts** : résultats irréguliers.

Matière active	Pulvérisation		Appâts ou granulés	
	Produit commercial	Dose P.C./ha	Produit commercial	Dose P.C. son : 50 kg/ha
Acéphate	**Orthene 50**	1,8 kg	**Orthene 50**	4,8 g/kg de son
Alphaméthrine	**Fastac**	0,2 l.		
Carbaryl			**Sevin appât**	30 kg/ha
Chlorpyriphos			**Dursban appât**	50 kg/ha
Cyperméthrine	***Nombreux***	30 g m.a	***Nombreux***	0,3 g m.a./kg de son
Cyalothrine	**Karate**	0,15 l.		
Cyfluthrine	**Baythroïd**	0,3 l.		
Deltaméthrine	**Decis CE**	0,3 l.		
Endosulfan			**Thiodan 35 CE**	6 ml/kg de son
Endosulfan + Parathion			**Drifène AP Ekadrine**	8 ml/kg de son
Lindane			**Appâts au son Appâts formulés**	4 g m.a./kg de son 30 à 50 kg/ha
Permétrine	**Ambush Perthrine**	0,2 kg	**Ambush-Perthrine**	2 ml/kg de son
Phoxime			**Volaton 5**	75 kg/ha

Légende générale : bon — moyen — insuffisant

★ à confirmer — ● manque d'information

Pyrale

Formulation	Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Efficacité
Granulés	*Chlorpyriphos éthyl*	**Dursban 1,5 G**	25 kg	
	Cyperméthrine	**Ripcord G, Sherpa 2 G**	25 kg	
	Deltaméthrine	**Décis MG2**	25 kg	
	Fénitrothion	**Dotix**	25 kg	
	Parathion éthyl	**Kriss 2,5 G**	25 kg	
	Perméthrine	**Granador, Perthrine MG**	25 kg	
	Phoxime	**Volaton 2,5**	25 kg	
Liquides	*Alphaméthrine*	**Fastac**	0,6 l.	
	Cyalothrine	**Karate**	0,4 l.	
	Cyfluthrine	**Baythroïd**	0,8 l.	
	Cyperméthrine	***Nombreux***	75 g m.a.	
	Deltaméthrine	**Decis CE** (1)	0,8 l.	
	Fenvalérate	**Sumicidin 10** (2)	1,5 l.	

Risque de pullulation de pucerons — (1) 0,8 l. en traitement précoce, 0,5 l. en traitement classique — (2) Bonne efficacité s'il est appliqué à l'époque optimale.

Pucerons

Matière active	Produit commercial	T. précoce Métopolophium	T. tardif Rhopalosiphum
Alphaméthrine	**Fastac**		●
Biphentrine	**Talstar**	●	●
Bromophos	**Nexion 25, Rhodianex**		●
Cyalothrine	**Karate**	●	●
Cyfluthrine	**Baythroïd**	●	●
Deltaméthrine	**Decis CE**		●
Endosulfan	**Thiodan 35 CE**	●	●
Esfenvalérate	**Sumi-alpha**	●	●
Fenvalérate	**Sumicidin 10**		●
Phosalone	**Zolone FLO, Azofène FLO**	●	●
Pyrimicarbe	**Pirimor G** faible rémanence		
Endosulfan + Thiométon	**Serk**	●	●

La **dose** est fonction du stade du maïs. Ne pas utiliser des mouillants. Pour un choix adapté consultez l'AGPM ou le S.P.V.

Sésamie

Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Efficacité	Observations
		1er VOL		
Diflubenzuron	**Dimilin**	0,5 kg		2 applications nécessaires
Fenvalérate	**Sumicidin 10**	0,75 l		
		2e VOL		
Diflubenzuron	**Dimilin**	0,5 kg		1 seule application
Fenvalérate	**Sumicidin 10**	1,5 l		
Perméthrine	**Perthrine MG**	25 kg		

- En l'absence d'un désherbage au semis, il faut impérativement intervenir dès le stade "une feuille" des adventices, très souvent avant le stade 2-3 feuilles du pois.
  - Plusieurs applications sont souvent nécessaires, compte tenu du risque important de levées échelonnées.
  - Dans ces conditions les doses des spécialités doivent être réduites :

    Utiliser 1/2 à 2/3 de la dose d'homologation des spécialités à base de dinosèbe
    Utiliser 1/3 à 1/2 de la dose d'homologation du Basagran

Des mélanges dinosèbe + Basagran peuvent être réalisés. Les adventices sont mieux contrôlées, par contre la sélectivité est plus limitée que celle de chaque constituant utilisé séparément.

- En présence d'un désherbage au semis, il est également possible d'intervenir tôt, avant le stade 2 feuilles du pois, si les mauvaises herbes sont levées : (voir paragraphe précédent).

. TRAITEMENTS COMPLEMENTAIRES CONTRE LES GRAMINEES :

- Préférer les spécialités à action foliaire (Fervin, Fervinal, Fusilade X2, Targa).
- Faire les traitements en conditions de végétation poussante et lorsque toutes les graminées adventices sont levées.
  Applications possibles jusqu'au stade montaison des graminées, à condition qu'elles reçoivent de la bouillie au moment du traitement.

—— THRIPS DU POIS

DESCRIPTION DEGATS :

Petit insecte (1,5 - 2 mm) de forme allongée de couleur noire, très mobile. Il hiverne dans le sol, il est donc présent dans les parcelles de pois dès le semis.

Ces piqûres de nutrition occasionnent vraisemblablement des dégâts du type "nanisme". De tels symptômes ont été très peu fréquents en Bourgogne ces dernières années.

SITUATION - PRECONISATIONS :

Présence très faible, uniquement dans quelques parcelles du Nord de l'Yonne.

Surveiller. Conditions d'intervention : Toutes les plantes porteuses de thrips
parcelle au stade levée : 80 à 100 % de pieds sont au moins au stade crosse.

Spécialités utilisables : Sumicidin 10 - 0,5 l/ha, Fastac - 0,25 l/ha, Lannate 20 L - 2,5 l/ha.

C E R E A L E S

—— ORGE D'HIVER - ESCOURGEON

Reprise de végétation très marquée, les stades sont pour l'essentiel compris entre début de décollement et épi de 1 à 2 cm.

SITUATION :

Helminthosporiose, Rhynchosporiose, Oïdium et Rouille naine sont observées sur feuilles de la base à un niveau variable suivant les situations ; à l'exception de la Rhynchosporiose on observe peu de symptômes récents.

PRECONISATION : Toute intervention est actuellement prématurée.

—— BLE

La reprise de végétation est également très sensible.

Les stades s'échelonnent pour les blés de la fin tallage pour les semis tardifs au voisinage du premier noeud pour les situations les plus avancées avec une majorité de parcelles entre décollement de l'épi et épi de 1 à 2 cm.

SITUATION :

Maladies du pied : Le piétin-verse est en progression sensible dans certaines situations précoces, (Yonne, Jura, Côte-d'Or). Il reste actuellement limité dans les autres situations.
Fusariose et Rhizoctone sont quelquefois signalés également.

Maladie du feuillage : La Septoriose reste très fréquente en tous secteurs sans toutefois marquer de progression sensible (dépassant rarement F4).

La Rouille brune reste parfois observable sur parcelles avancées et variétés sensibles.

PRECONISATION :

Dans les parcelles à fort potentiel les plus avancées, le piétin-verse est à surveiller attentivement. En situation à risque de résistance BMC, impliquant l'emploi de prochloraze ou flusilazol, un niveau d'attaque supérieur à 20 % de talles touchées justifiera une intervention précoce, dès le stade 6, avec les conséquences sur la stratégie globale de protection comme indiqué dans notre précédent bulletin.

Toute intervention est encore prématurée dans les autres situations.

Remarque : Il convient d'ajouter à la liste des produits efficaces sur piétin résistant figurant sur le dépliant vert les 2 spécialités suivantes :

SPORTAK DELTA / TIPTOR S — contenant l'une et l'autre : 375 g/l de prochloraze et 48 g/l de cyproconazole

utilisables à 1,25 l/ha, également utilisables sur maladies du feuillage du blé et de l'orge.

—— MAIS

Une erreur d'impression apparaît dans le dépliant phytosanitaire SPV/AGPM. Il s'agit du désherbage de post-levée pour lequel les renvois (1) et (2) ne concernent que le 2-4D et non le dicamba qui nécessiterait un renvoi (3). Il convient donc de lire cette ligne comme suit :

MATIERE ACTIVE	PRODUIT COMMERCIAL	SELECTIVITE	DOSE P.C./HA ET STADE D'APPLICATION	ADVENTICES	OBSERVATIONS
DICAMBA	BANVEL 4 S (3)	◪	0,6 l levée à 6 f du maïs	Liseron, Rumex, Chardon	(3). traitement en dirigé à 0,6 l/ha, à partir de 60 cm de hauteur du maïs

TOUTES CULTURES

—— CAMPAGNOLS DES CHAMPS

La lutte contre les campagnols des champs doit être réalisée à l'aide de chlorophacinone, seul produit autorisé contre ce rongeur.

Dose : 1 l. de produit commercial (à 0,25 % de m.a) pour 33 kg de blé ; il existe aussi des appâts prêts à l'emploi.

Epandage : en lignes continues espacées de 5 cm en apportant 8 à 10 g de grains au mètre linéaire soit 16 à 20 kg/ha. En traitement de foyers localisés, procéder de manière identique mais en portant la dose à 15 à 30 g au mètre linéaire en fonction de l'intensité de l'attaque.

L'épandage à la volée et le dépôt en tas à l'air libre sont à proscrire en raison de leur moindre efficacité et des risques qu'ils présentent pour le gibier.

POMME-DE-TERRE : RHIZOCTONE

Le rhizoctone brun peut entraîner d'importantes pertes en quantité et surtout en qualité. En attaque précoce, par printemps froid, il entraîne des manques à la levée. En cours de saison, il provoque des déformations de tubercules par perturbation de l'alimentation. Enfin à la récolte, il s'installe sous forme de sclérotes noir violacés sur les tubercules.

Matière active	TREMPAGE g de m.a/hl	MICROPULVERISATION g de m.a/tonne	POUDRAGE g de m.a/tonne
bénomyl	200		
carbendazime	200		
carbendazime + manèbe	120 + 1 000		
iprodione	400	100	
mancozèbe			2 400
mépronil	375	100	
pencycuron	62,5	187,5	150 250
thiophanate-méthyl	350		
thiabendazole		60	
tolclophos-méthyl		50	

* * *